

Moudon, le 6 octobre 2022

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 4 octobre 2022
Présidence : Michel Lohner

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 21/22

Demande d'un crédit de CHF 84'500.- relatif à la mise aux normes du réseau informatique des bâtiments scolaires pour l'installation des affichages numériques frontaux (ANF)

- vu le préavis de la Municipalité No 21/22 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise formellement la Municipalité à mettre aux normes cantonales le réseau informatique et étendre la couverture du réseau Wifi des bâtiments scolaires dont la Commune est propriétaire pour l'installation des affichages numériques frontaux (ANF),**
- 2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 84'500.- TTC,**
- 3. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 4. prend acte que l'investissement sera amorti selon les possibilités du ménage communal, mais en 8 ans au maximum,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté par 39 voix, 1 avis contraire et 1 abstention.

Ainsi délibéré en séance du 4 octobre 2022.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL
Le Président : **La Secrétaire :**



Michel Lohner **Nicole Wyler**

